

LA PORTE DANS LE BÂTI ANCIEN

Élément indispensable de toute architecture, la porte est, au même titre que les menuiseries ou les volets, essentielle à l'ordonnement de la façade. Par la variété de décors, de formes, de matériaux et de couleurs qu'elles offrent, les portes caractérisent les architectures et contribuent fortement à la qualité du paysage urbain.

La porte ancienne était un signe extérieur du statut de l'immeuble et de ses habitants, d'où le grand soin apporté aux décors et aux matériaux utilisés, pour garantir un certain effet esthétique et une haute résistance.

Au sein des espaces protégés, les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) et les Architectes des bâtiments de France (ABF) œuvrent pour la promotion d'un aménagement qualitatif et durable du territoire où paysage, urbanisme et architecture entretiennent un dialogue raisonné entre dynamiques de projets et prise en compte des patrimoines.



Élaborées par les UDAP de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, les indications de cette fiche visent à accompagner le plus en amont possible les avant-projets des demandeurs, maîtres d'ouvrage particuliers ou collectivités, pour que les principes qui régissent les sites protégés soient mieux pris en compte et que l'instruction des dossiers d'urbanisme en soit fluidifiée.

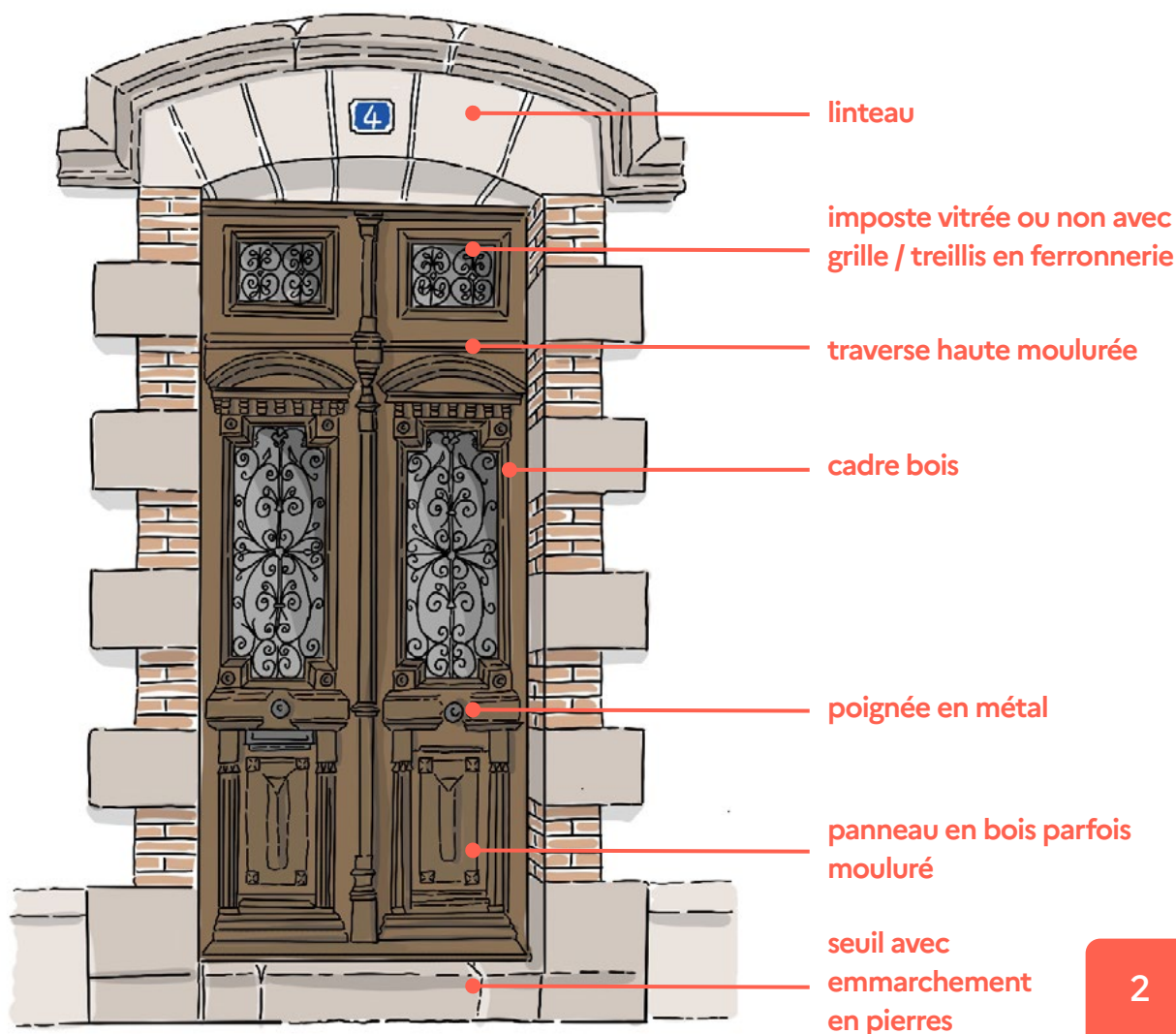
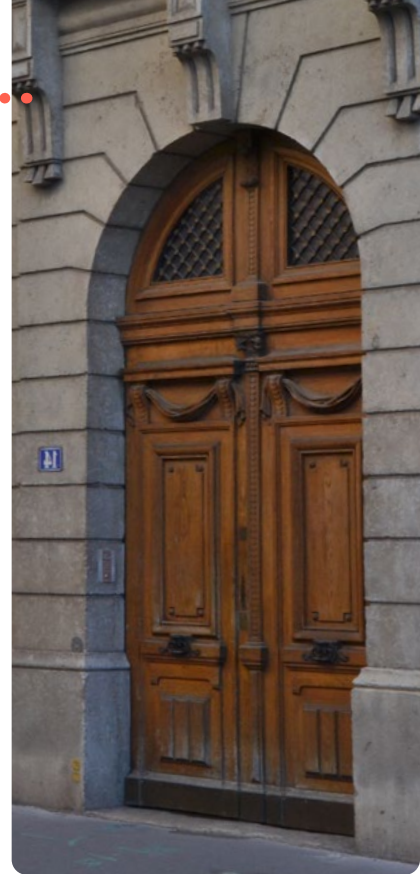


La nécessité du diagnostic

Avant d'intervenir sur la porte d'entrée d'un immeuble ou d'une maison, il convient de s'assurer de sa **valeur patrimoniale** en étudiant son **style**, sa **typologie**, son **époque** de construction, son **ancienneté** et son **authenticité**. L'analyse du contexte général peut renseigner sur le cadre dans lequel la porte s'inscrit (urbain, rural), s'il s'agit d'une architecture **villageoise**, de **centre-bourg ancien**, de **faubourg**, de **périurbain**, etc. et d'une porte produite sur mesure, propre à l'architecture à laquelle elle appartient ou d'une série, produite industriellement.

Retracer l'historique des interventions antérieures permet ensuite d'évaluer le type de changement à opérer : si une porte ultérieure à la construction de l'immeuble a été installée, sa dépose est nécessaire afin de restituer un modèle identique à celui d'origine.

En revanche, **si la porte d'origine est toujours en place, il conviendra de la restaurer ou de la restituer à l'identique**. En effet, il est indispensable d'évaluer l'état des éléments en place pour décider du degré d'intervention. Une restauration ou une réparation adaptée peut parfois suffire et éviter un remplacement complet.





La porte piétonne ou bâtarde

La porte piétonne est **généralement constituée d'un seul vantail, travaillé en panneaux, dont le supérieur peut être vitré ou protégé par une grille**. Elle est souvent pourvue d'une imposte fixe vitrée ou ajourée, qui permet de ventiler et d'éclairer les parties communes de l'immeuble, tout en participant à la richesse architecturale de l'ensemble.



À deux vantaux, elle est appelée porte bâtarde. elle présente des dimensions plus importantes que la porte piétonne sans toutefois être assez large pour que les véhicules passent.



La porte cochère

C'est **une porte de grande dimension à deux battants, permettant le passage de véhicules**. Elle est **encadrée de chasse-roues en partie basse** et ne présente pas de seuil pour faciliter le passage. Ces larges ouvertures cochères peuvent aussi être closes par des portails en serrurerie.



La porte de grange

Large, dotée de deux battants, on la retrouve majoritairement en milieu rural. Elle a une fonction utilitaire forte, elle est rustique. Son usage étant au service de **typologies bâties plus modestes**, elle est assez peu **peu décorée**.



Le portail

Il se matérialise par **un passage couvert maçonné** qui marque une entrée monumentale, **suffisamment large pour le passage de véhicules**. Qu'il se trouve à l'entrée d'une propriété, entouré de murs, ou en façade d'immeuble pour accéder à la cour, **le portail peut être ouvert ou fermé par une grille en fer forgé**.



Moyen Âge

XVII^{ème}

XVIII^{ème}

XIX^{ème}

XX^{ème}

porte cloutée
Lames irrégulières de bois cloutées. Dimensions étroites. Pas d'ornement.

porte assemblée
Panneaux pleins en bois assemblés et accroches tenon-mortaise ou chevillées. Les boiseries sont moulurées.

porte classique
Panneaux pouvant être remplacés par du vitrage + ferronneries, ouverture à double face possible.

porte ornementée
Apparition de corniche, pilastres sculptés et impostes vitrées.

art déco / nouveau
Porte en verre et ferronneries aux motifs variés entre géométrie et nature.

Éléments de quincaillerie

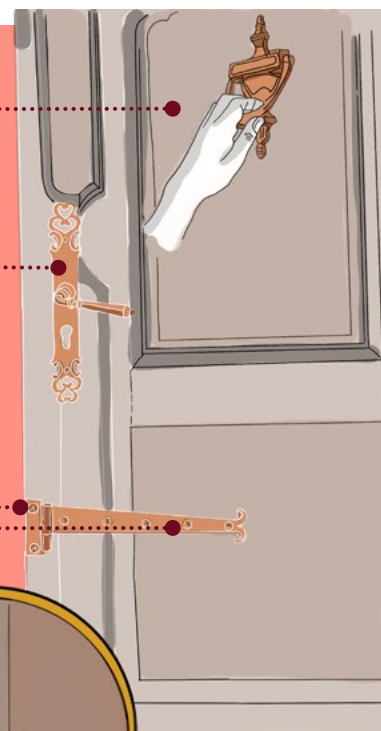
Les éléments de quincaillerie (heurtors, poignées, chasseroues, pentures, serrures...) sont à la fois des éléments techniques et esthétiques qui participent à la qualité et au caractère de la porte et de l'immeuble. Il est essentiel de les conserver et de les restaurer.

heurtoir

poignée +
serrure

gonds
penture

chasse-roue

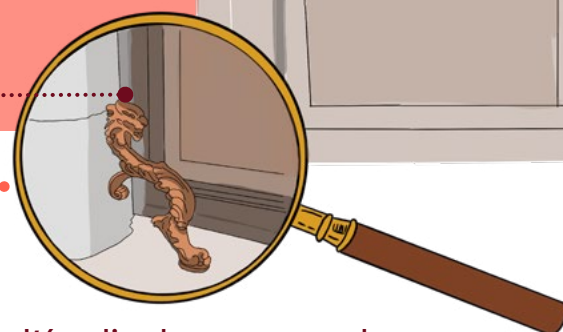


Entretenir, restaurer ou remplacer ?

Avant toute intervention, il est indispensable d'étudier la porte en place pour en définir la typologie, l'époque, les dispositions, les matériaux, les décors éventuels, les éléments de ferronnerie, le dessin, la couleur...

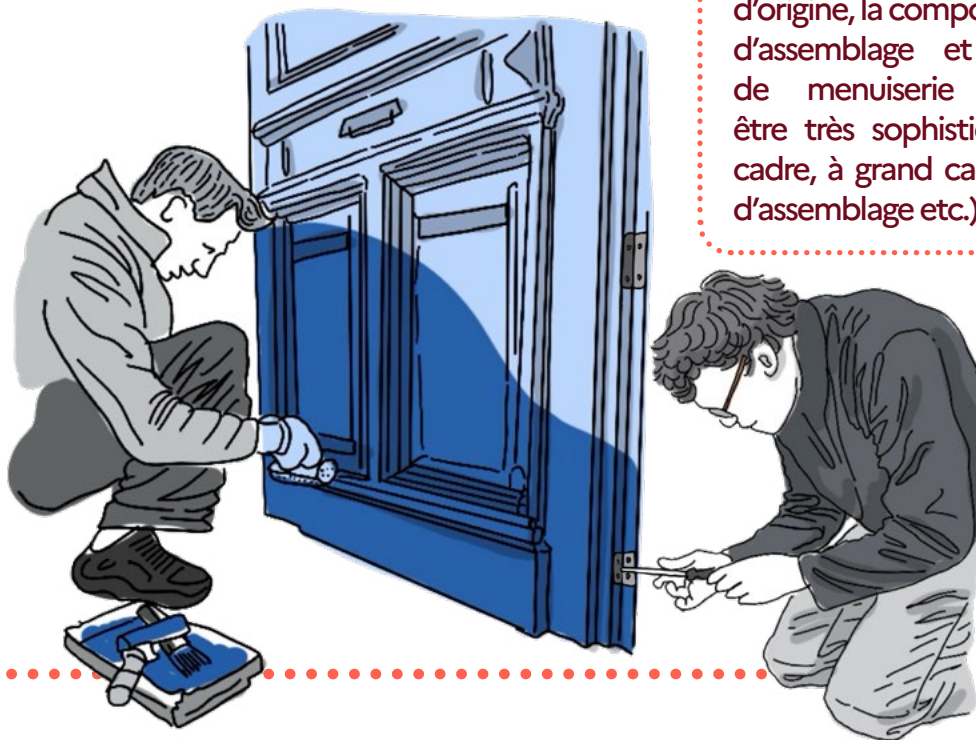
La conservation et la restauration des portes anciennes doivent être privilégiées car elles préservent le savoir-faire des artisans, la noblesse et l'authenticité, la localité des matériaux autrefois utilisés, tout en garantissant la cohérence architecturale et stylistique de l'immeuble.

Les portes en ferronnerie correspondent aux édifices du XX^{ème} siècle et sont, par leur témoignage architectural et décoratif, par leur richesse ornementale, des éléments à **conserver impérativement**.



Il est nécessaire de faire appel à un artisan qualifié (spécialisé en menuiserie ancienne voire en ébénisterie pour certains cas) pour la restauration ou le remplacement à l'identique d'une porte.

Si un remplacement à neuf s'impose, la porte doit restituer fidèlement le modèle d'origine : en respectant l'essence du bois d'origine, la composition, les types d'assemblage et les ouvrages de menuiserie qui peuvent être très sophistiqués (portes à cadre, à grand cadre, à parquets d'assemblage etc.).



MATÉRIAUX ET COULEURS

06

Techniquement et esthétiquement, **le bois est adapté au bâti ancien** car il permet d'obtenir des formes et des profils capables de reproduire strictement les modèles anciens. Sa matérialité permet aussi de créer un aspect esthétique propre au bâti ancien que les autres matériaux ne peuvent pas reproduire.

En finition, la **palette de couleurs peut varier selon la typologie de l'immeuble, son époque de construction et les spécificités chromatiques locales**. La peinture choisie doit être minérale ou à l'huile, et non chimique, car inappropriée sur du bois. Le choix des couleurs doit en tenir compte ainsi que de l'incidence de la couleur sur la thermicité et la durabilité. **Des teintes trop foncées accumulent la chaleur** et ne permettent pas un bon confort d'été, alors que les teintes trop claires se salissent plus rapidement.

Les portes non peintes de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle peuvent être simplement traitées avec un mélange égal d'huile de lin et d'essence de térébenthine. Le choix des teintes est facilité par des nuanciers dont certaines communes disposent, souvent définis avec le CAUE et/ou l'architecte des bâtiments de France.





Réglementation

Le territoire hexagonal peut être couvert par différents types d'espaces protégés : abords de monument historique, site patrimonial remarquable (SPR) au titre du code du patrimoine (7%), ou site inscrit ou classé au titre du code de l'environnement (4%).

Préalablement à tous travaux relatifs à la réfection, la modification ou le remplacement d'ouvertures et de menuiseries de portes extérieures, une demande d'autorisation d'urbanisme sous forme de déclaration préalable (formulaire 16702*01) est obligatoire. À adresser à la mairie, elle est soumise dans le cadre de l'instruction à la consultation de l'UDAP, pour avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les caractéristiques des portes d'immeubles ou de maisons peuvent être régies par le plan local d'urbanisme (PLU) du territoire concerné par les travaux : à cet égard, se rapprocher de la mairie pour s'assurer des prescriptions locales.



Transition écologique

La nécessaire sobriété en consommation d'énergie et matières premières oblige à l'entretien régulier des portes existantes (modèles anciens). Les interventions préventives améliorent l'efficacité énergétique globale en allongeant leur cycle de vie. Ayant traversé pour certaines jusqu'à quatre siècles, les portes anciennes constituent un héritage architectural local.

La production et le recyclage du bois produisent une empreinte écologique bénéfique, alors qu'un remplacement complet produit de nombreux déchets. L'industrie et l'artisanat proposent aujourd'hui des modèles en bois, aluminium, acier ou PVC reprenant grossièrement les styles classiques. Toutefois, les modes de fabrication et les effets de moulures ne permettent pas de répliquer le style des portes anciennes en bois. Les teintes disponibles sont très réduites, et conduisent à une banalisation régulière des modèles (notamment le blanc ou le gris très foncé, type gris anthracite RAL 7016).

Même si le PVC est un matériau économique mais difficilement recyclable, et son empreinte écologique est très importante. Bien que recyclables, l'aluminium ou acier ne peuvent pas non plus prétendre à remplacer fidèlement le bois en termes d'aspect : la finition exprime une surface lissée sans la texture du matériau.



Pour approfondir

Centre de Ressources pour la Réhabilitation Responsable du Bâti Ancien, CREBA : <https://www.rehabilitation-bati-ancien.fr/espace-documentaire>

Maisons paysannes de France, ATHEBA :

<https://maisons-paysannes.org/boutique/recueil-technique-portes-fenetres-volets-2/>

Fiches conseil associées

M
02

Les volets et occultations

F
05

Devantures et enseignes

